

INTRODUCTION

La trajectoire de développement de La Réunion a été plutôt originale comparée à ses voisines du Sud Ouest de l'océan Indien. Depuis bientôt 60 ans, les politiques se sont donnés pour objectif principal le rééquilibrage de l'île sur la Métropole en particulier dans le domaine social. Dans la lignée du processus de départementalisation, l'effort a été de rechercher une égalisation et une mise à niveau des conditions de vie. Ce processus de départementalisation s'est traduit par des transferts et accroissements importants des salaires et revenus de la fonction publique.

En étant assimilée à La France, c'est tout naturellement qu'en 1956 l'île devient à son tour une région européenne au même titre que toutes les autres régions françaises. Cependant bien qu'étant une région européenne de pleins droits La Réunion, tout comme les 3 autres DOM, bénéficie d'un régime de traitement de faveur du fait d'une situation économique difficile et aussi de par sa position géographique excentrée de l'Europe. Cela fait d'elle une région européenne ultrapériphérique (RUP).

Aujourd'hui l'île est à un tournant. Tout comme l'histoire de La Réunion est « tri temporelle », de la Colonie au statut de Département puis à celui de RUP, on peut penser que la géographie de l'île est « tridimensionnelle ». D'une assimilation totale à La France et à l'UE aujourd'hui à l'heure de la globalisation l'île cherche à s'insérer dans son environnement géographique proche : le Sud Ouest de l'océan Indien.

Alors que les transferts publics nationaux et les fonds structurels européens ont largement facilité le rattrapage économique de l'île aujourd'hui des nouveaux défis sont à relever. Quels sont ils ? La nécessaire redéfinition du concept de l'ultrapériphérie doit se faire afin que soit mieux pris en compte l'identité et le statut des RUP dans l'UE de plus l'élargissement de l'Europe risque de porter préjudice aux RUP. Beaucoup estime que l'éloignement est un obstacle au bon développement et à la bonne intégration de l'île dans l'UE, qu'en est il réellement ? En plus de jouer la carte de l'Europe, l'île doit faire de sa « périphéricité européenne » une « centralité européenne » dans le sud ouest de l'océan Indien.

Depuis une dizaine d'années, des organisations régionales se mettent en place SADC – COMESA – IORARC – COI..., La Réunion ne peut être mise en marge de ces blocs préférentiels régionaux car l'insertion dans un de ces blocs constitue une opportunité de développement pour l'île mais aussi une étape vers la mondialisation. Grâce à La France et à l'Europe, La Réunion peut atteindre cet objectif. Comment se manifeste cette aide européenne et française ? La Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer et les Programmes d'Initiatives

Communautaires (PIC), comme INTERREG, sont des instruments permettant à La Réunion de mieux coopérer. Mais quelles sont les stratégies que les acteurs locaux envisagent pour parfaire cette coopération et aller vers une meilleure intégration ?

L'intégration de La Réunion dans un des blocs régionaux passe par une bonne coopération et cela malgré un certain nombre de contraintes propres à l'île ou à ses voisines du sud ouest de l'océan Indien.

Pour aller vers un meilleur développement l'île doit avoir une stratégie double à savoir tirer partie de son intégration à La France et à l'UE **(I)**, s'intégrer dans un des ensembles régionaux de la zone **(II)** en ouvrant son économie dans le cadre d'une coopération accrue bien qu'elle doit faire face à un certain nombre d'obstacles. **(III)**